

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation (ordinaire)
Titre : Place de la gare : Lausanne cherche sa voie.
Initiant-e(-s) : Nicolas HURNI

Alors que la fin du chantier de la gare de Lausanne est prévue pour 2038 avec près de 12 ans de retard, les autorités ont annoncé des mesures minimales pour les usagers et voyageurs. De plus nous sommes toujours dans l'attente d'un planning et d'un retour des arrêts de bus à proximité de la gare

Selon les prévisions démographiques et de mobilité de la région, la gare de Lausanne verra un nombre croissant de déplacements par jour s'opérer (Fig.1). Et cette évolution ne pourra pas être mise en pause comme l'a été le chantier. Les aménagements de la place de la gare vont donc rapidement devoir répondre à cette augmentation et cela de la manière la plus adéquate possible.

La place de la gare, avec ses aménagements actuels (Fig.2), ne donne pas entière satisfaction. Quand bien même l'idée de rendre la place attractive et accueillante est louable, mais cela ne doit pas se faire au dépend de la fonctionnalité d'un tel espace.

L'installation de vastes zones d'animations aux dépens du déplacement des arrêts de bus et de taxi pouvait sembler une excellente idée de prime abord. Malheureusement leurs nouveaux emplacements posent un certain nombre de problèmes aux usagers et riverains, y compris les commerçants autour de la place de la gare.

La position des arrêts de bus et des zones taxi (Fig.2) posent un certain nombre de problèmes de sécurité et d'engorgement du trafic au niveau des passages pour piétons et ronds point étant donné le flux massif de passagers en transit. Cela sans compter sur le fait que les usagers pressés ou chargés, doivent traverser plusieurs tronçons de route et parcourir plusieurs centaines de mètres avant d'atteindre les arrêts de bus.

Finalement, la vocation d'une place de gare en 2024 et dans le futur, demande une évolution des espaces urbains autour des gares, où les principes d'aménagements visent à favoriser la mobilité en incluant la mobilité durable, l'accessibilité, et à améliorer la qualité de vie des citoyens.

La place de la gare avec ses aménagements actuels ne remplit pas ces rôles et il n'est pas tenable pour les commerçants et les usagers de la gare de rester dans une situation provisoire durant 14 années. Le concept de « ça n'est pas si mal » n'est pas une réponse aux enjeux économiques et de mobilité actuels. En grande partie, une place de gare n'a pas pour vocation d'y séjourner autrement que pour attendre sa prochaine correspondance et donc des espaces d'animations, quand bien même ludiques et attractifs, pourraient raisonnablement faire place à des espaces dédiés à la mobilité.

Une solution à moyen terme la plus stable possible est souhaitable, en prenant compte les retours d'expériences des différents essais opérés jusqu'à maintenant.

Conseil communal de Lausanne

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

- 1) Quel est le bilan concret d'Entracte (nombre de commerces présents, d'animations, de publics, etc.) ?
- 2) Quelles mesures la municipalité envisage-t-elle pour minimiser les désagréments causés par le retard du chantier de la gare jusqu'en 2038 ?
- 3) Durant les 14 ans que dureront les travaux de la gare, existe-t-il un plan prévoyant de rendre l'accessibilité des transports au plus proche des passagers de la gare et ce de manière la plus pérenne possible ? Quand les arrêts de bus seront-ils ramenés au centre de la place ?
- 4) La municipalité a-t-elle été sollicitée par les commerçants installés aux abords de la place de la gare ? Si oui, pour quels motifs et y a-t-elle donné suite et en prenant quelles mesures ?
- 5) L'enlèvement des aménagements à l'esthétique proche d'une "zone à défendre" est prévu pour quand ?
- 6) Ne faudrait-il pas rétablir l'ancien fonctionnement de la place vu l'absence de calendrier ? Si non, pour quelles raisons ?

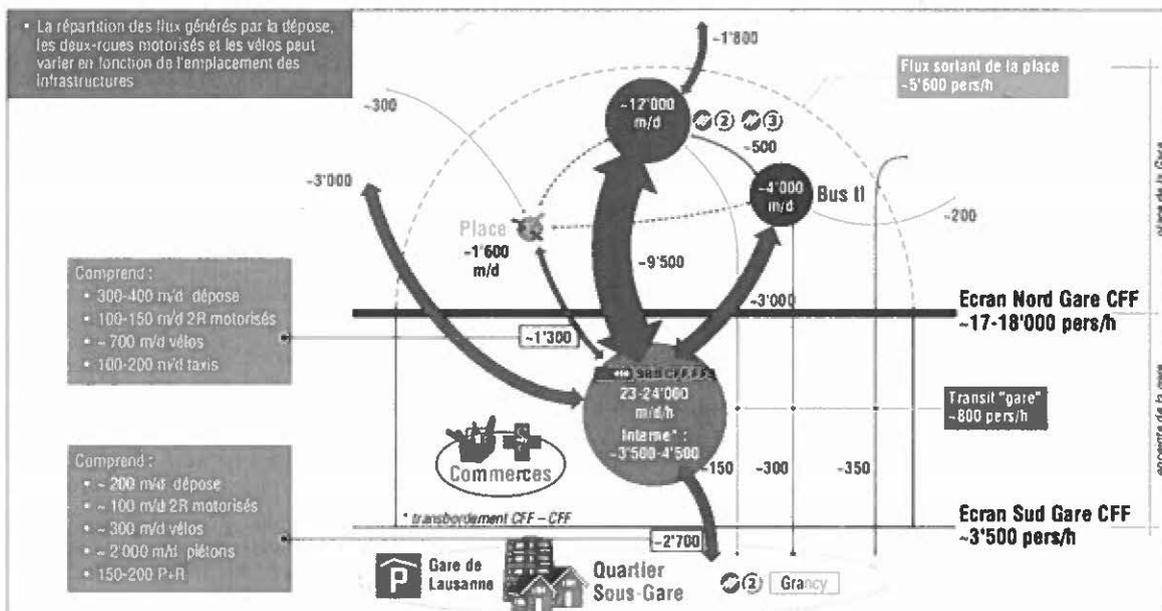


Fig.1 : Projection de la structure des déplacements piétons à l'heure de pointe du matin. © 2024 Transitec



Fig.2 : Aménagements provisoires place de la gare © Ville de Lausanne

Conseil communal de Lausanne

Résolution éventuelle : Le Conseil communal souhaite que la Municipalité étudie l'enlèvement de l'ensemble des aménagements actuels de la place de la gare et ramène les arrêts du bus ainsi que les taxis au plus proche de la gare.

Lausanne, le 30.04 2024

Laisser

vide

Signataire(s) :

Laisser vide

